



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 février 2024

Objet de la délibération

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-quatre, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Nadia SOUFFOY , Pascal LE LIBOUX , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Julian PONDAVEN , Marie-Françoise CÉREZ , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Guillaume KERRIC , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Fabrice LEBRETON , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Valérie MAHÉ pouvoir à Aline LE FUR , Lisenn LE CLOIREC pouvoir à Gwendal HENRY , Stéphane LOHÉZIC pouvoir à Michèle DOLLÉ , Julien LE DOUSSAL pouvoir à Laure LE MARÉCHAL , Aurélia HENRIO pouvoir à Pierre-Yves LE BOUDEC .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Jacques KERZERHO désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2024.02.002

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : COMPTE-RENDU

Rapporteur : Yves GUYOT

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 6 mai 2021 a donné diverses délégations au Maire ou à son représentant dans le cadre des dispositions visées à l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les actes pris en vertu de ces délibérations sont les suivants :

4 - Marchés et avenants de travaux de fournitures et services

OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT €	DATE DE NOTIFICATION
Acquisition d'un microtracteur compact – Gamme Espaces Verts - avec cabine pour le Service Espaces Verts et Environnement de la Ville d'Hennebont	SARL KERVARREC MOTOCULTURE	Achat : 42 491.67 € HT Reprise de l'ancien équipement : 5 000 € net	19/01/2024
Fourniture et livraison de luminaires d'éclairage public	SIGNIFY	58 420 € HT	24/01/2024
Fourniture et livraison de repas en liaison froide à destination de la restauration scolaire-extrascolaires et des gouters extrascolaires	COMPASS	Revalorisation annuelle à 6.71% Prestations supplémentaires portant sur la livraison des gouters périscolaires	16/01/2024

5 – Conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans

OBJET	BÉNÉFICIAIRE BAILLEUR	MONTANT € H.T MENSUEL	DATE DE PRISE D'EFFET
Location Local A espace Beaufort	Association Dyktia	190 €	08/01/2024

7 – Régies comptables nécessaires au fonctionnement des Services Municipaux

Décision n° DCDSF202402005 : Suppression de la régie du Camping Municipal d'Hennebont suite au transfert de compétence en délégation de service public

8 – Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières

CIMETIERES	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre		3
Saint-Gilles		1
Saint-Caradec	1	2
TOTAL	1	6

COLOMBARIUMS	ACHATS	RENOUVELLEMENT
Hennebont Centre	1	
Saint-Gilles	2	
Saint-Caradec	1	
TOTAL	4	

15 - Droits de préemption

- Nombre de décisions de ne pas préempter : **32**
- Nombre de DIA reçues du **27 12 2023** au **09 02 2024** : **32**

26 – Demandes de subventions

Décision n°DCDC202401001 : solliciter les aides financières des partenaires institutionnels (DRAC-Bretagne, Conseil Régional de Bretagne, Conseil Départemental du Morbihan) au titre de leurs soutiens au projet artistique et culturel de l'Artothèque/Galerie Pierre Tal Coat et conformément à leurs politiques respectives dans le domaine de l'art contemporain.

Décision n° DCDSF202401002 : dans le cadre de la rénovation de la salle de sieste de l'école Paul Eluard une aide financière de l'Etat est sollicitée au titre de la DETR programme 2024 à hauteur de 20 008€ HT représentant 27% des dépenses subventionnables à hauteur de 74 102€ HT.

Décision n° DCDSF202401003 : dans le cadre des travaux de rénovation de la toiture et des façades de la salle Le Gal Le Nouene, une aide financière de l'état est sollicitée au titre de la DETR programme 2024 à hauteur de 112 455€ représentant 27% des dépenses subventionnables à hauteur de 416 500€ HT.

Décision n° DCDSF202401004 : dans le cadre de la réhabilitation du gymnase Victor Hugo, une aide financière de l'état est sollicitée au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) programmation 2024-2025.

27° - Dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux ;

Numéro de dossier	Date de dépôt	Lieu des travaux	Objet de la demande
DP 56083 24C 0040	13/02/2024	20 rue Emile Zola (école maternelle Paul Eluard – salle de sieste)	Changement des menuiseries extérieures et ravalement de façades

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,

Vu l'avis du Bureau Municipal en date du 19 février 2024,
Vu l'avis de la Commission « Ressources » en date du 12 février 2024,
Vu le rapport présenté en séance du Conseil Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

→ **PREND ACTE** de ces informations conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil prend acte,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Premier Adjoint,

Yves GUYOT